



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

PROPOSITION DE PRESTATION

FORMATION

2017-2018

Client : Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Localisation : Région Nouvelle-Aquitaine

Proposition de prestation : Formateur des formations régionales

Date limite de réponse : 31 août 2017

Prestations souhaitées :

Être formateur sur les formations proposées par le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc en collaboration avec la commission formation du comité directeur et les conseillers techniques régionaux. Le formateur doit présenter un projet de formation pour la formation visée et être en capacité de l'effectuer.

Descriptif des prestations :

Voir l'annexe des formations proposées (cf. Formation 2017-2018).

Critères d'attribution :

- Critères principaux :

Avoir une expérience appréciable à titre de formateur ou posséder une expérience significative à titre de consultant ou une expertise de pointe liée à la pratique du tir à l'arc,

Le nombre d'heures à réaliser pour effectuer la formation,

Distance en kilomètre de structure à structure,

Tarifification :

- Horaire,
- Kilomètre,
- Restauration,
- Structure/gestion.

- Autres critères :

Délai maximum pour l'acceptation d'une prestation.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Renseignements demandés :

Kbis datant de moins de 6 mois ou copie du journal officiel pour les associations,

Attestation URSSAF datant de moins de 6 mois,

Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité,

Descriptif technique détaillant la proposition avec pour exemple :

- Matière (*PowerPoint, outils pédagogique, ...*)
- Matériel (*Arc, flèches, ...*)
- Méthode (*Mode opératoire, ...*)
- Milieu (*Si l'environnement est connu : structure extérieure ou intérieure, ...*)
- Main d'œuvre (*Interventions humaines, ...*)

Autres données :

Contact pour toutes informations complémentaires pour les formations :

Mr Patrick LEBEAU

06 12 44 52 83

patrick.lebeau@free.fr

Contact pour toutes informations complémentaires pour l'administratif :

Mr Thomas CASSANT

09 69 80 33 56

contact@arc-nouvelle-aquitaine.org

ANNEXE

Le CRNATA souhaite attirer l'attention des prestataires sur les barèmes pour l'achat des prestations. Les barèmes ne sont présentés qu'à titre indicatif afin d'être transparents.

Prestation pour la compétence humaine :

- **Prestation pour les frais d'honoraires :**

- Forfait 1 jour (préparation comprise) :
 - BE1 : 180.96 € TTC
 - DE JEPS : 193.90 € TTC
 - BE2 : 206.83 € TTC

- **Prestation pour les frais annexes :**

- Frais kilométrique : 0.36 cts du km
- Frais de repas : 18.30 € par repas

Pour les structures d'accueil :

- **Prestation pour les frais de structure (matériel, local, ...) :**

- 25 € par jour